Au Conseil des ministres

Paris, 1er juillet. — Les ministres se sont réunis samedi matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.

M. Bonnet rend compte de sa mission

M. Georges Bonnet, ministre des Finances, a indiqué au Conseil les déclarations qu'il se propose de faire à la Commission des finances de la Chambre sur l'état de la Trésorerie.

Le ministre des Finances a également rendu compte au Conseil des négociations qui se sont poursuivies à Londres au cours de la semaine, au sujet de la défense de la stabilité monétaire.

Le Conseil a été unanime à approuver l'exposé de M. Georges Bonnet et à le féliciter de son action.

L'exposition de 1937

Sur la proposition de M. de Monzie, les ministres du Commerce et de l'Education nationale ont été mandatés par le Conseil pour exposer aux Commissions financières des Chambres le programme de l'Exposition internationale de 1937 et pour en établir les modalités de financement, en accord avec la ville de Paris.

La réorganisation du régime des jeux

M. Camille Chautemps, ministre de l'Intérieur, a rendu compte au Conseil des travaux de la commission chargée d'examiner la réorganisation du régime des jeux dans les stations thermales et climatiques, ainsi que des déclarations faites par lui, sur ce sujet, devant la Commission d'administration générale de la Chambre des députés. Le Conseil a approuvé l'exposé du ministre de l'Intérieur.

Le Congrès des Anciens Combattants à Rabat

Sur la proposition de M. Albert Lebrun, président de la République, un projet de loi, tendant à ouvrir un crédit de 400.000 francs, en vue d'aider la Fédération interalliée des Anciens Combattants dans l'organisation de son quatorzième congrès qui doit se tenir cette année à Rabat, est accepté.

Dans la Légion d'honneur

Sur la proposition de M. Edouard Daladier, président du Conseil, ministre de la Guerre, le Conseil a décidé d'élever à la dignité de grand-croix de la Légion d'honneur, au titre de l'armée active, les généraux de division Maurin, Ragueneau, Aubert et le contrôleur général Goinand et, au titre des réserves, le général de division Marjoulet. Le général de brigade Cadet est élevé à la dignité de grand-officier.

M. Paganon, ministre des Travaux publics, a été autorisé à proposer aux Chambres un contingent spécial de la Légion d'honneur, à l'occasion du 150e anniversaire de la fondation de l'école des mines de Paris et de celle de Saint-Etienne.

Le voyage de M. Albert Lebrun à Mézières

M. Camille Chautemps, ministre de l'Intérieur ; M. Daniélou, ministre de la Santé publique, et M. Appell, sous-secrétaire d'Etat aux Travaux publics, ont été désignés pour accompagner le Président de la République dans le voyage qu'il doit effectuer à Mézières, le 16 juillet prochain.

A LA CHAMBRE

Paris, 1er juillet. — La Chambre a poursuivi, samedi matin, la discussion du projet de loi sur la viticulture et le commerce des vins.

La prise en considération du contre-projet Morinaud mise aux voix par scrutin, est repoussée par 435 voix contre 160.

Les députés algériens accueillent le résultat du vote condamnant l'aménagement par des applaudissements enthousiastes.

On passe à l'examen des articles.

L'article premier du projet, qui institue une redevance supplémentaire de 5 fr. par hectolitre, variable suivant la tranche de rendement à l'hectare, est adopté avec un amendement de M. Gustavino précisant certains points de détail.

L'article 2 est ensuite adopté sans détail.

M. Barthe, président de la Commission des boissons, déclare que cette dernière va étudier un texte transactionnel pour les vingt-cinq amendements déposés à l'article 3.

La séance est levée à midi.

L'après-midi, la séance est ouverte à 16 h. sous la présidence de M. Yvon Delbos.

La Chambre adopte, sans débat, un projet de loi modifiant les droits de douane sur les beurres.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi sur la viticulture, discussion qui reprend à la séance du soir à 21 h. 30.

La Chambre adopte les articles 3, 4, 5 et 6 de la loi du 4 juillet, ainsi qu'un amendement de M. Boulay, tendant à ce que le blocage de 50 % commence à partir d'une récolte de cinq mille hectolitres.

L'ACCORD ANGLO-RUSSE

Londres, 1er juillet. — Un communiqué officiel annonce la conclusion d'un accord entre Sir John Simon et M. Litvinoff, en vertu duquel sont respectivement levés l'embargo britannique sur les importations soviétiques et l'embargo soviétique sur les importations anglaises. Les deux ingénieurs anglais prisonniers en Russie, MM. Thornton et Mac Donald ont été libérés et sont autorisés à quitter immédiatement le territoire de la Russie soviétique.

Le Sénat a voté le projet de loi d'amnistie

Paris, 1er juillet. — M. Paul Strauss préside ce matin la séance du Sénat qu'il ouvre à 9 h. 30.

La Commission de législation propose un deuxième nouvel alinéa à l'article 1er du projet sur l'amnistie.

Ce paragraphe additionnel étend l'amnistie à tous les faits commis antérieurement au 20 juin 1933, ayant donné lieu ou pouvant donner lieu contre les fonctionnaires, agents, employés ou ouvriers des services publics civils à des peines disciplinaires, sous qu'il en résulte aucun droit à la réintégration qui demeure facultative. Seraient exceptés les faits ayant donné lieu ou pouvant donner lieu à des sanctions disciplinaires pour manquement à la probité, aux bonnes mœurs, à l'honneur ou aux règles essentielles imposées par la gestion des caisses publiques ou le maniement des deniers d'autrui.

Au cours de la discussion, M. Paganon rappelle les conditions dans lesquelles il a traité avec les réseaux de chemins de fer. Il s'est engagé à déposer un projet remédiant au déficit et réorganisant le régime actuel dans le cadre des conventions de 1921.

Il a obtenu des Compagnies l'engagement de réparer une injustice en réintégrant les agents révoqués. Il précise que ceux-ci ne pourront cependant être repris qu'au fur et à mesure des vacances. Toutefois, ils seront réinscrits sur les contrôles, mis en disponibilité jusqu'à leur nouvelle nomination et admis à cotiser rétroactivement pour la retraite à partir de la date du 19 janvier 1927.

L'ensemble du projet est voté.

La séance est levée à 11 h. 35.

La grande fête de gymnastique de l'Union de Flandre se déroulera aujourd'hui dimanche à Quesnoy-sur-Deûle

Nous rappelons que le XXVIe concours regional et la fête de gymnastique de l'Union de Flandre auront lieu aujourd'hui dimanche 2 juillet, à Quesnoy-sur-Deûle, sous le haut patronage de S. Em. le cardinal Liénart, évêque de Lille.

Toute la population de Quesnoy-sur-Deûle se prépare à fêter avec l'éclat qui convient les nombreuses sociétés de gymnastique qui prendront part à la fête.

Rappelons que le matin auront lieu de 7 h. à 11 h. 30, au stade de la fête, les concours des adultes et pupilles.

Aux mêmes heures les concours de musique et batteries se dérouleront aux emplacements qui ont été désignés.

A midi, au stade, une messe sera célébrée à la mémoire des 600 gymnastes de l'Union de Flandre tombés au champ d'honneur.

L'après-midi les sociétés se rassembleront avant de se rendre au stade où à 15 h. elles défileront devant S. Em. le cardinal Liénart, évêque de Lille, entouré des personnalités.

Après la présentation des drapeaux et la remise du drapeau fédéral et du fanion des Pupilles se déroulera la fête de gymnastique proprement dite.

Le soir à 19 h., un concert musical sera donné par la Family-Harmonie de Camphin-en-Pévèle. l'Harmonie de Wervicq-Sud et la Philharmonie de Quesnoy-sur-Deûle. Cette dernière société se sera déjà fait entendre au cours de la fête de l'après-midi.

Les automobilistes sont avisés que la circulation a été réglementée. Prière leur est faite de se rapporter aux indications des plaques indicatrices.

Un autobus transportant des ouvriers verse au cours d'une collision à Mouscron

Une collision qui aurait pu avoir de graves conséquences s'est produite hier samedi vers midi à Mouscron, au lieu dit « Caster » au croisement de la chaussée de Lille et de la chaussée de Menin.

Un autobus conduit par M. Michel Delmotte, de Waereghem, entrepreneur de transport, qui transportait vingt-cinq ouvriers se rendant à leur travail en France, arrivait d'Aelbeke, se dirigeant vers le Risquons-Tout. Au croisement de la « Bellevue » au Caster, il se trouva tout à coup en présence de l'automobile de M. Joseph Hostens, négociant demeurant à Roulers, qui remontait la chaussée de Menin, se dirigeant vers Reckem. Malgré les efforts des deux conducteurs, la collision fut inévitable et la petite voiture tamponna l'autobus qui, par suite de la déclivité de la route, penchait assez fort vers la droite, et fut renversé. Les voyageurs furent bousculés et sept d'entre eux furent plus ou moins blessés, notamment aux bras et aux jambes, mais heureusement sans aucune gravité. Ils parvinrent assez vite à se dégager et il fut facile de redresser le véhicule. Celui-ci toutefois, est sérieusement endommagé, le moteur surtout ayant souffert de cette collision.

La gendarmerie de Reckem a été appelée à ouvrir l'enquête d'usage.

— L'ambassade d'Espagne déclare qu'elle ne sait absolument rien sur le sort des aviateurs Barberan et Collar.

LE CRIME de la rue Vaucanson à Roubaix devant la Cour d'assises

Zennevort est condamné à dix ans de réclusion

La session des Assises du département du Nord s'est ouverte hier samedi sous la présidence de M. le conseiller Hugot.

Le manœuvre Zennevort, auteur du crime de la rue Vaucanson, à Roubaix, comparaît devant le jury. C'est un individu taré, aux yeux perçants, enfoncés dans les orbites. Il est entièrement rasé. Le vrai type de rôdeur...

On sait qu'il tua le 12 mars dernier, à coups de couteau, dans une chambre sise 41, rue Vaucanson, à Roubaix, un autre individu du même acabit, Auguste Demene, à la suite des faits que nous avons relatés.

Après la lecture de l'acte d'accusation écouté d'une oreille distraite par Zennevort, le président Hugot énumère longuement les maurais renseignements recueillis sur le compte de l'accusé et en vient au drame survenu comme on le sait, à la suite d'une discussion entre Zennevort et Lotigier et Demene et Gautiez.

Le président Hugot. — Vous avez porté sept coups de couteau à votre victime.

— J'ai eu peur, mon copain était à moitié assommé!

— Comment expliquez-vous la férocité avec laquelle vous avez frappé?

— Je ne peux pas expliquer ça. J'ai eu peur!

Zennevort n'exprime aucun mot de regret.

Le docteur Delahousse, médecin légiste à Roubaix, a examiné la victime; il déclare que les plaies étaient graves et que la mort a été occasionnée par la rupture de l'artère fémorale à la suite du coup porté à la cuisse gauche.

M. Meunié, commissaire de police, dit que Zennexort a eu affaire quinze ou seize fois à la police roubaisienne, en raison de sa brutalité. C'est un fraudeur de profession, fréquentant des milieux interlopes. Les autres acteurs de ce drame ne sont guère mieux notés.

Ernest Lotigier, 38 ans, maçon à Roubaix, relate les péripéties du drame.

— J'ai trouvé ma porte défoncée... Manon était avec Auguste Demene et Gautiez... J'ai demandé des explications à Manon mais j'ai reçu un coup de platine sur la tête... Je me suis caché sous la table... Je suis resté toute la nuit comme ça...

M. l'avocat général Ledoux donne lecture des dépositions écrites du défunt, de celles de Gauthiez et d'Eugène Gergouin dite « Manon » qui n'ont pas été touchés par les citations.

M. l'avocat général Ledoux réclame avec énergie un verdict de culpabilité à l'encontre de l'accusé. Il estime que la légitime défense ne peut être sérieusement invoquée et que Zennevort doit être condamné à une peine de réclusion.

Me Sorlin, avocat au barreau de Lille plaide au contraire cette légitime défense et demande l'acquittement de Zennevort.

Deux questions sont ensuite posées au jury :

Zennevort a-t-il volontairement porté des coups et fait des blessures à Demene ?

Ces coups et blessures ont-ils entraîné la mort ?

Les jurés répondent affirmativement aux deux questions et accordent les circonstances atténuantes.

Zennevort est donc condamné à 10 ans de réclusion et à 10 ans d'interdiction de séjour.

LE CRIME DE BERLAIMONT EST EVOQUE DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Fin décembre 1929, un sieur Eugène Beaurain, 32 ans, cafetier à Houplines, 37, rue de l'Egalité, était arrêté en gare de Lille en raison de son allure suspecte. Il fut trouvé porteur d'un certain nombre de titres ayant appartenu à une demoiselle Wittrant, qui avait été assassinée en son domicile quelques semaines auparavant, à Berlaimont.

Beaurain déclara que, se trouvant en gare de Lille, un individu qui passait près de lui avait laissé tomber un paquet qu'il avait cru devoir conserver. Poursuivi pour vol, Beaurain a été condamné à trois années d'emprisonnement et à 200 francs d'amende.

UN ENFANT DE 13 ANS SE SUICIDE A MULHOUSE

Mulhouse, 1er juillet. — Henri Cantarutti, treize ans, s'est suicidé dans la soirée, au domicile de ses parents, rue de l'Abattoir, à Mulhouse.

Depuis quelque temps, la conduite de l'enfant, qui fréquentait des camarades peu recommandables, laissait à désirer, ce qui lui avait valu d'être souvent grondé par ses parents qui, dans la matinée, le menacèrent de le placer dans une maison de correction.

Profitant de ce qu'il était seul dans la soirée, le jeune Henri ferma portes et fenêtres de l'appartement et ouvrit le robinet du gaz. En rentrant, ses parents le trouvèrent inanimé, et c'est en vain qu'on tenta de le ranimer.

DERNIÈRE HEURE

La nouvelle politique étrangère américaine prévoit le renforcement des moyens de défense des Etats-Unis et le règlement des dettes de guerre

Washington, 1er juillet. — La nouvelle politique étrangère américaine est synthétisée de la façon suivante par les milieux politiques les mieux informés de Washington:

Convaincus que la Conférence du désarmement aboutira à un échec, les Etats-Unis sont décidés à abandonner leur attitude d'attente et à renforcer leurs propres forces de défense nationale. Ils amorceront à bref délai un programme de trois ans concernant la construction de trente-deux navires de guerre et de 200 avions. Ils organiseront en même temps quatre bases navales de premier rang, deux sur la côte de l'Atlantique et deux sur la côte du Pacifique.

Estimant que l'Europe n'a pas répondu comme il convenait à leurs offres d'un pacte consultatif pour la protection de la paix, les Etats-Unis sont décidés à prévenir l'Europe que si elle ne veut pas écouter la voix de la raison, l'Amérique le laissera « cuire dans son jus ».

Dans les négociations économiques internationales les Etats-Unis refuseront, en ce qui concerne les dettes de guerre aux nations débitrices toutes les concessions qui impliqueraient une aggravation des charges pesant sur le contribuable américain.

Un communiqué officieux des représentants des pays fidèles à l'étalon-or

Londres, 1er juillet. — Commencée à 21 h. la réunion des représentants des pays fidèles à l'étalon-or qui a eu lieu ce soir au siège de la délégation française a pris fin à 23 h. A son issue il a été donné lecture du texte suivant qui n'est qu'on l'a précisé ne constitue pas un communiqué officiel:

« Les délégations de France, d'Italie, de Suisse, de Hollande et de Belgique continuent à se tenir en contact pour coopérer en vue de poursuivre en commun leur politique de maintien de l'étalon-or aux parités actuelles ».

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 1er juillet.

Marché clos.

	New-York			Nouv.-orléans		New-Orléans	
Temme	Préc.	Jour				Préc.	Jour
Déc....	10.15	10.30	—.—	—.—	—.—	10.03	10.10
Janv....	—	—	—.—	—.—	—.—	—	—
Juillet..	9.99	10.14	—.—	—.—	—.—	9.93	10.30
Août....	10.01	10.15	—.—	—.—	—.—	—	—
Sept....	10.18	10.31	—.—	—.—	—.—	—	—
Octobre	10.28	10.41	—.—	—.—	—.—	10.23	10.38
Nov....	10.35	10.47	—.—	—.—	—.—	—	—
Déc....	10.43	10.58	—.—	—.—	—.—	10.37	10.54
Janvier	10.51	10.62	—.—	—.—	—.—	10.44	10.49
Février	10.57	10.63	—.—	—.—	—.—	—	—
Mars...	10.64	10.77	—.—	—.—	—.—	10.58	—.—
Avril...	10.73	10.82	—.—	—.—	—.—	—	—
Mai....	10.81	10.92	—.—	—.—	—.—	10.73	10.90

CHANGES A L'ETRANGER

Londres : Sur Paris, 88.15; sur Bruxelles, 28.90; Esc. hors banque, 1/2 à 9/16; Prêt à court terme, 1/4 à 1/2.

New-York : Clos.

SUCRES. — Marché clos.

Revue du marché de New-York

New-York, 1er juillet. — La décision de M. Roosevelt de refuser de stabiliser et la baisse consécutive du dollar a galvanisé la spéculation. Les gains ont été de 1 à 3 points en moyenne. Les transactions ont porté sur trois millions de titres. La nouvelle action de la Banque Fédérale de New-York de prévenir les fluctuations brutales du dollar est considérée comme un moyen d'enrayer les excès 4,04 1/4, le franc à 5,04 1/2. L'activité est due à la spéculation, mais sans empêcher la baisse régulière du dollar. La livre est montée à Wall street et s'est répercutée sur le marché. Tous les grains sont montés de 1 à 3 cents, le coton a dépassé un dollar à la balle. A la Nouvelle-Orléans, le coton à terme a clôturé avec une avance de 15 à 18 points. L'argent en lingots est ferme, en augmentation de 5 à 8 cents par once à 38 3/8.

Deux motocyclistes se jettent sous un camion à Roclincourt et trouvent une mort horrible

Depuis deux jours, sur la route de Lens à Arras, près de Roclincourt, se trouvait en panne, par suite de la rupture d'un essieu, un camion de la Société des Transports de Saint-Denis.

Au cours de la nuit de vendredi à samedi, une motocyclette montée par MM. Désiré Dal Poste, sujet italien, 21 ans, et Auguste Stubbe, de Villers, tous deux garçons de café à Arras, est venue se jeter sur l'arrière du camion.

M. Dal Poste a été décapité; son compagnon fut tué sur le coup. Ils roulaient à 90 à l'heure.

Cet affreux accident a causé une forte émotion à Arras. Dal Poste étant très connu; il était garçon de bar auxiliaire du R. C. A.

Les corps ont été ramenés à Arras dans la journée de samedi.

Nouvelles Sportives

Le meeting de boxe de Mouscron

Samedi, à 20 h., a eu lieu la réunion organisée par l'Institut Pugilistique Franco-Belge. On remarquait la présence de MM. Castel et Claeys, de la Fédération Française, ainsi que celle du boxeur Pujo. Les juges étaient MM. Devos et Vereoken, de la Fédération Belge. Voici les résultats :

PROFESSIONNELS

SIX ROUNDS DE DEUX MINUTES

Félix Sassy, de Douai, est vainqueur de Herman, de Mouscron. La science a eu raison de la fougue.

HUIT ROUNDS DE DEUX MINUTES

Dujardin, de Tourcoing, est vainqueur de Gaillez, de Douai, par jet de l'éponge au 6e round. — 1er round : Attaques de Gaillez. — 2e round : Très belles attaques de Dujardin; — 3e round : Dujardin continue et recherche notamment le knock-out; — 4e round : Dujardin filette, Gaillez attaquant sans cesse; — 5e round : Sur attaques répétées de Gaillez, Dujardin baisse la garde, mais reprend l'initiative du combat, donnant cependant deux coups de tête; — 6e round : Au début de ce round, les secondes de Gaillez jettent l'éponge, ce dernier étant blessé à l'arcade sourcilière droite, alors que Dujardin avait repris l'initiative du combat.

HUIT ROUNDS DE DEUX MINUTES

Delst, de Douai, est vainqueur aux points de Bazyn, de Mouscron. — 1er round : Attaque de Mouscronnois; on remarque surtout ses esquives, Delst ne rencontrant que le vide; 2e et 3e rounds: partagés; 4e round: bataille de part et d'autre; 5e round: Delst est pris de vitesse; 6e round: Bazyn continue à attaquer; 7e round: Delst, fatigué, reçoit une première correction; 8e round: Delst prend l'initiative et a de très heureuses réactions à son actif qui ne sont pas du goût de Bazyn et le match se termine malgré tout à l'avantage de Delst.

DIX ROUNDS DE 2 MINUTES

Bouquillon est vainqueur de Van Biervliet, de Mouscron, knock-out debout, l'arbitre arrêtant le match. — 1er round: Bouquillon recherche le corps à corps, tandis que Van Biervliet voudrait le combat à distance, où il marque de nombreuses attaques; 2e round: Bouquillon attaque à l'œil de Van Biervliet, qui est marqué. Celui-ci réactionne malgré tout; 3e round: Très beaux uppercuts du gauche du Mouscronnois. Dans le corps à corps, Bouquillon est supérieur; 4e round: Bataille de part et d'autre. On note toutefois deux coups bas de Bouquillon; 5e round: Corps à corps dans lequel Van Biervliet place alternativement son uppercut. Il est contré du droit, puis Bouquillon se reprend et place une belle série; le 6e round est émaillé de corps à corps; 7e round: Attaques désordonnées de Bouquillon, qui marque toutefois des points; 8e round: Série de Bouquillon, qui gagne avec honneur, alors que son adversaire se trouve knock-down. Van Biervliet ne peut plus d'ailleurs réagir et flotte plus que visiblement; il est knock-out debout. La foule fait une belle ovation à Bouquillon.

AMATEURS

QUATRE ROUNDS DE 3 MINUTES

Grave, de Mouscron, est vainqueur de Catry, de Tourcoing, au deuxième round, pour infériorité manifeste.

TENNIS

LES TOURNOIS DE WIMBLEDON

(SUITE)

Londres, 1er juillet. — **Simple Messieurs.** — Cochet (France) bat Jones, 6-4, 6-8, 8-6, 6-0.

Simple Dames. — 4e tour : Miss H. Jacobs (E.-U.) bat Mme Burke (E.-U.), 6-0, 6-4.

Double Mixtes. — E. Maier (Espagne) et Miss Ryan, détenteurs du titre, battent Sheswell et Miss Brazier (Gde-Bretagne), 6-1, 6-4; Van Grunn et Mlle Krahwinkel (Allemagne) battent Brugnon et Mme Mathieu (France), 6-1, 6-4; R. Journu et Mme Goldschmidt (France) battent Del Bono (Italie) et Mme Satterthwaite (Gde-Bretagne), 4-6, 6-2, 6-2; Condon (Sud-Afrique) et Miss Ridley (Gde-Bretagne) battent Gentien (France) et Mme Rieuloupoulo (Grèce), 6-4, 3-6, 6-3; Niki (Japon) et Miss Round (Gde-Bretagne) battent Andrews (Nouv.-Zélande) et Miss Stammers (Gde-Bretagne), 3-6, 6-2, 6-2; Hughes (Gde-Bretagne) et Mme Moody (E.-U.) battent Collins et Miss Webb (Gde-Bretagne) 6-1, 6-4.

AVIATION

LE RALLYE AÉRIEN DE BOULOGNE-SUR-MER

Voici l'attribution des Coupes de rallye aérien de Boulogne qui a eu lieu hier samedi et a réuni de nombreux équipages:

Coupe Charles Delesalle, offerte à l'équipage matouin ayant pris le départ de l'aérodrome le plus éloigné en ligne droite de St-Inglevert et arrivé entre 14 et 15 h.: M. René Bazin, sur Caudron Luciole, venant de La Baule.

Coupe G. Dreyfus, offerte à l'équipage mixte ayant couvert la plus longue distance en ligne droite de Saint-Inglevert et arrivé entre 14 et 15 h.: M. et Mme Dupéchez, sur avion Potez n° 43, venant d'Asfarem.

Coupe de Montigny, offerte à l'équipage féminin ayant pris le départ le 1er juillet de l'aérodrome le plus éloigné de St-Inglevert et arrivé entre 14 et 15 h.: Mme Maryse Hilsz, sur Farman 190, venant d'Etampes.

Coupe de la plus faible puissance offerte par l'Aéro-Club de Boulogne à l'avion de la plus faible puissance arrivé entre 14 et 15 h. sur l'aérodrome: M. Flury Hérard, sur Farman 230, venant du Bourget.

Coupe de l'élégance et concert. M. Claeysens, sur Caudron venant de Pleurs.

AUTOMOBILISME

Les vingt-quatre heures automobiles de Belgique

Francorchamps, 1er juillet. — Aux vingt-quatre heures automobiles de Belgique, après les six premières heures de course venaient en tête : 1. Siena Brivio, courant 744 kilomètres 872, à une moyenne de 124 km. 126; 2. Sommer-Stoffel, 732 km. 700, moyenne 122 km. 116; 3. Chiron-Chinetti, 711 kilomètres 475, moyenne 118 km. 575; 4. Theilusson-Grève, 703 km. 173, moyenne 117 kil. 195 mètres; 5. Humblet-Grosch. Tous ces coureurs pilotent des Alfa-Roméo.

— Les déclarations des détenteurs de postes récepteurs de radio-diffusion continueront à être acceptées dans les conditions actuelles jusqu'à nouvel ordre. Le paiement des redevances devra, bien entendu, être effectué au bureau qui aura reçu la déclaration.

— M. Lebrun a assisté, dans les jardins des Tuileries, à la présentation des musiques étrangères venues à Paris à l'occasion du festival organisé par le journal « L'Intransigeant ».

— A Fez, un soldat du 5e étranger, d'origine polonaise, a poignardé la femme et la fille de son officier, le capitaine Bocquet. Toutes deux ont succombé. Le meurtrier a été arrêté.

Roubaix

Aujourd'hui, dimanche 2 juillet :

Aujourd'hui, Visitation de Notre-Dame; demain, saint Anatole.

Soleil : Lever, 4 h. 58; coucher, 20 h. 56.

Lune : Premier quartier du 30, pleine le 7.

Bulletin météorologique pour la journée du 2 juillet (Région Nord) : Assez beau temps; ciel brumeux demi à trois quarts couvert avec éclaircies; rares chutes de pluies; vent de secteur Nord-Ouest, faible; maximum de température en baisse sur la veille.

Médecins de garde (à n'appeler qu'en cas d'absence du médecin de la famille) : MM. les docteurs Delahousse, 95, rue du Collège (Tél. 14.21) et Picot, 126, Grande-Rue (Tél. 24.26).

Pharmacies de garde : MM. Delabarre, 163, Grande-Rue, et Constant, 1, boulevard de Paris.

Caisse d'Epargne : de 9 h. à 10 h. 30.

Œuvre de Saint-François-Régis, rue Richard-Lenoir : de 10 à 12 h.

Caisse Ouvrière de Ste-Elisabeth, 57, rue de Rocroi : de 11 h. 30 à 12 h. 30.

Musée Wacrita (Hôtel de Ville) : de 10 h. à 12 h.

Musée de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries : de 10 à 12 h.

Bains Municipaux : Piscine : Messieurs, de 8 à 11 h.; Baignoires : de 8 à 11 h.

Fédération des Anciens Combattants Belges: à 10 h., assemblée semestrielle, 1[illegible], rue de la Gare.

Société d'Encouragement au Dévouement : à 10 h. 30, réunion, 28, rue Pauvrée.

Anciens Soldats Coloniaux : à 10 h. 30, assemblée trimestrielle, place Ste-Elisabeth.

Journée du Bâtiment : à 10 h., salle des ventes de la Chambre de Commerce, assemblée générale du Syndicat des Entrepreneurs du Bâtiment; à 11 h. 45, même salle, distribution de diplômes et médailles; à 12 h. 15, banquet au Cercle de l'Industrie.

Ducasse de l'Epeule.

Fêtes de l'Union des Commerçants du Centre (Voir programme dans la chronique locale).

Société des Jardins Populaires : à 12 h. 30, banquet au Restaurant Amélie Prouvost.

Concert d'été au Parc Barbieux : de 16 h. 30 à 18 h. 30, la « Grande Harmonie ».

Les fêtes du Centre ont brillamment débuté samedi par différents concerts

Le quartier du Centre est actuellement en fête. Partout on respire un air de gaieté. Des guirlandes festonnent agréablement les rues du secteur, et courent le long des mâts en haut desquels claquent les oriflammes. Le drapeau de l'Union des Commerçants du Centre est arboré à chaque immeuble et cet emblème cent fois répété fait une sorte de route triomphale aux visiteurs.

Les vitrines étincellent. Des kiosques sont érigés en plusieurs endroits et de gros réflecteurs les éclairent... C'est la fête offerte par les commerçants du Centre à leurs clients, à l'occasion de la traditionnelle braderie.

Ces fêtes ont débuté samedi, au milieu d'une affluence très grande. A 18 heures, précédé de plusieurs sociétés de musique, apparut un pittoresque cortège de voitures par lesquelles la fantaisie s'était donnée libre cours. Au milieu des pas-redoublés, des fanfares... et du bruit des klaxons, le cortège défila dans tout le secteur, attirant la curiosité de la foule.

A 19 h. sur le kiosque de la place de la Liberté, l'excellente « Harmonie du Moulin », dont on connaît la grande valeur artistique donna un concert qui eut un succès considérable.

A 20 h., ce fut la fameuse harmonie de l'Escadron de Flandre, de Lille, qui se fit entendre sur le podium de la Grand'Place.

Cette remarquable société remporta un très vif succès d'ailleurs largement mérité. Cette harmonie prépare les jeunes musiciens pour les musiques militaires et comporte dans ses rangs des éléments de réelle valeur.

Tambour-major en tête, la société défila impeccablement en ville en sonnant une sonnerie, et se rendit jusqu'au Mongy qui la ramena à Lille.

La journée de dimanche

A 9 h. 30, course des garçons de café, départ rue du Maréchal-Foch et arrivée rue du Curé. De 10 h. à 13 h. et de 14 à 19 h. concours de ballonnets. A 11 h. 30 réception de la municipalité et des différentes sociétés. A 12 h. 30, concert Grand'Place et place de la Liberté par la Philharmonie de Roubaix et la Fanfare Delattre. De 15 à 18 h. 30, défilé libre dans les rues du Centre de nombreuses sociétés costumées. A 18 h., concert sur la Grand'Place par les Grenadiers de St-Quentin, et Callet humoristique. A 19 h. concert par la Fanfare Delattre. A 20 h., sur la Grand'Place ballets par le Petit-Monde Artistique et le « De Volendammers » de Gand. A 23 h. feu d'artifices.

La grande braderie de lundi

D'autre part la braderie qui se déroulera lundi va connaître une affluence énorme de marchands d'occasions. Souhaitons que le beau soleil favorise cette populaire manifestation commerciale.

BATA ROUBAIX. — Braderie-Série spéciales. Vernis enfants, 15 fr. au lieu de 25 fr. Vernis fillettes, 19 fr. au lieu de 29 fr. — Séries femmes, à partir de 19 fr. Séries hommes, à partir de 29 fr. d

VENTE EXCEPTIONNELLE, Grande Magasins du Papier Peint, 111, Grande-Rue, Roubaix. Pour la braderie, choix formidable de véritable linoléum à 13 fr. le m2; coupes de tapis-moquette, prix dérisoire. 221814

BRADERIE DU CENTRE ! Du lundi 3 juillet au samedi 8. Toute la semaine, la Maison RAMMAERT-JEU, Tissus, 25, Grand'Place, bradera à prix dérisoires les coupons et articles déclassés. — En outre, un escompte de cinq pour cent sera fait sur tout autre achat comptant, sauf sur les soldes ou prix imposés. 7d

A l'occasion de la Braderie, la Maison DE RUYCK, 128, Grande-Rue, Roubaix, soldera disques à saphir, 5 fr. ; à aiguille, 8 fr. Phonos, accordéons, jazz et tous instruments de musique, avec 40 % remise. d

MEG, Couturier en vogue de Paris, (8, rue Halévy, Opéra), solde toute sa collection d'été de robes imprimées, ensembles, manteaux, blouses sport, valeur 500 à 1.000 fr., pour 250 et 500 fr. ! La vente se fera chez Madame Delachapelle-Ayrault, COUTURE, 18, rue du Collège, à Roubaix, à l'occasion de la Braderie du Centre et pour trois jours seulement. 221803

A l'occasion de la Braderie, Vente-Réclame de Cuisinières au Gaz, mixte et au Charbon. Profitez des occasions réelles que vous offre l'Agence Bartz. Maison HELINCK-VANACKÈRE, rue du Collège, 103, à ROUBAIX. 221872

LA SOUSCRIPTION POUR L'ÉRECTION D'UN MONUMENT A EUGÈNE MOTTE

La souscription ouverte pour l'érection d'un monument à Eugène Motte se poursuit normalement. Certains industriels et commerçants désirant opérer des virements de compte, le Comité nous prie de les informer qu'ils peuvent faire ces virements ou faire des versements au crédit du compte du Comité d'érection du monument E. Motte au Crédit du Nord (agence de Roubaix).

Ci-dessous une troisième liste de souscripteurs: Jules Desurmont, à Tourcoing, 5.000 fr.; Etablissements Louis Lepoutre et Cie, 3.000 fr.; Fraternelle des Combattants Roubaisiens, 2.236 fr.; C. Burel et Cie, à Roubaix, 2.000 fr.; L'Automobile-Club, 2.000 fr.; Cie d'assurances La Flandre, 2.000 fr.; Eclaran et Telletin, Roubaix, 1.020 fr.; Société Roubaisienne d'Eclairage par le gaz et l'électricité, 1.000 fr.; Etablissements Kuhlmann, à Paris, 1.000 fr.; Société des Matières colorantes à Saint-Denis, 700 fr.; Société Civile du Rhône à Paris, 500 fr.; Association des Anciens élèves du collège de Roubaix, 500 fr.; Alfred Triallet de Lodz (Pologne), 500 fr.; Etab. J. Pennel et J. Flipo, à Roubaix, 250 fr.; Simon et Max Wyszcelsanski de Lodz (Pologne), 400 fr.; David Wyszewianski de Lodz (Pologne), 300 fr.; Ernest Ouary, de Bruxelles, 200 fr.; Edmond Meillassoux, Lublinice (Pologne), 200 fr.; Victor Valentin, de Roubaix, 200 fr.; Auguste Porié, sénateur du Nord, 200 fr.; Gaston Doumergue, ancien Président de la République, 200 fr.; Charles Masure, de Roubaix, 200 fr.; Van Lerberghe, agent général de la Société générale de Belgique, 200 fr. Total: 23.886 fr.

La supériorité du BERLIET dans les camions DIESEL s'affirme incontestable. 49810

AU FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE

Voici la répartition des secours distribués pour la semaine du 25 juin au 1er juillet :

Chômeurs à 7 fr., 2.981; chômeurs à 4 fr., 311; conjoints à 4 fr., 762; ascendants à 4 fr., 28; mineurs à 3 fr. 50, 1.636, soit un total de 5.718 personnes, pour une somme globale de 214.123 fr.

A cette somme viennent s'ajouter les subventions exceptionnelles allouées par la Ville aux caisses syndicales de chômage qui, pour la semaine du 18 au 24 juin, se sont élevées à 4.463 fr. 58.

Halle Flipo. Voir dernière page réclame. d

LES FÊTES DU SQUARE WIBAUX ONT DÉBUTÉ SAMEDI AVEC SUCCÈS

On sait que le comité officiel des fêtes du Fourendy organise, ainsi que chaque année, de charmantes fêtes dans le cadre verdoyant du square Wibaux, rue de Cassel. Ces fêtes ont débuté samedi soir par un excellent concert donné par la fanfare « La Paix » et qu'un nombreux auditoire écouta. De nombreux forains se sont installés dans le square, et la foire aux plaisirs a déjà attiré hier une foule d'amateurs.

Aujourd'hui dimanche 2 juillet sera la grande journée de ces fêtes données au profit des enfants nécessiteux du quartier.

Rappelons-en le programme: à 11 h., concert par les « Enfants du Nord », à l'hospice Blanchemaille. A 15 h., ouverture des multiples attractions de la foire

L'agresseur présumé de la vieille fermière de Louvroil bénéficie d'un non-lieu

Nous avons relaté, en son temps, l'agression survenue dans la matinée du 11 au 12 juin et dont fut victime Mme Pot, née Mathieu âgée de 72 ans.

Mme Pot, qui était couchée, fut réveillée par un bruit provenant de sa maison. Aussitôt, elle vit la porte de sa chambre à coucher s'ouvrir, et un individu faire irruption en lui demandant son argent. L'homme la saisit alors à la gorge, et la vieille femme tomba sur le sol.

La croyant morte, l'agresseur prit la fuite. La veuve Pot se releva et appela au secours. La police fut alertée, et après une enquête assez difficile, procéda à l'arrestation de Liénard qui fut conduit à Avesnes.

En raison des contradictions des témoins et du manque de preuves suffisantes M. Grosjean, juge d'instruction a rendu une ordonnance de non-lieu et Eloi Liénard a été mis en liberté.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 2 juillet 1933 N° 1.

Le trésor de l'émigré
par Gilbert Sour